

FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

Un nouveau service de restauration à la rentrée.

Les informations concernant les tarifs et menus vous seront donnés au mois de septembre.

Attention, changement pour la facturation. En effet, depuis la création du Syndicat des Ecoles Cagire Salat, les familles reçoivent directement à leur adresse postale un avis de sommes à payer auprès de la trésorerie d'Aspet ou de Salies. Pour un règlement en espèces les deux centres de trésorerie sont possibles, par contre pour un règlement en chèque les familles doivent l'envoyer ou le déposer à la trésorerie de Salies du Salat.

Les rectification de commandes de repas doivent rester exceptionnelles :

- le lundi avant 10h30 pour la semaine suivante

- cas de force majeure (maladie ou autre raison valable) : vous devez téléphoner à la maternelle de Lannes avant 9h30 le vendredi pour le lundi, le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi et le jeudi pour le vendredi.

Les repas non annulés seront facturés.

Prévoir une serviette de table. La maternelle étant équipée d'un lave linge et d'un sèche linge, les serviettes de la maternelle seront lavées sur place, dans les autres écoles, les enfants les ramèneront chez eux en fin de semaine ou bien pourront amener un paquet de serviettes papier.